



Informations communales lettre n° 68

PROGRAMME DE RECYCLAGE **Signal.**

DÉCHETS ACCEPTÉS



Les brosses à dents en plastique
de toutes les marques

Les tubes de dentifrice souples
de toutes les marques



Déchets non acceptés dans le programme :

- Les brosses à dents électriques
- Les tubes de dentifrice rigides
- Les têtes de brosses à dents électriques
- Les bouteilles en plastique de bain de bouche
- Les emballages en carton contenant les tubes de dentifrice
- Les emballages en carton contenant les brosses à dents
- Les étuis de protection des brosses à dents manuelles

Certains déchets non acceptés dans le programme, comme par exemple le carton, peuvent être collectés par vos filières de tri traditionnelles. Veuillez vous renseigner auprès d'elles avant de les jeter à la poubelle.



TerraCycle™, et TerraCycle Logo™ sont tous propriété de TerraCycle, Inc. Utilisés sous licence. © 2019

Programme de recyclage signal

Déposer vos tubes ou brosses à dent de toute marques dans la boîte de recyclage, située sur le parking de rapid market.



ATTENTION CHANGEMENT HORAIRE !

Modification des horaires d'ouvertures de la mairie

A partir du Jeudi 6 Août 2020 et jusqu'au terme de l'épisode caniculaire,
L'accueil du public se fera:
Lundi de 16h - 18h
Mercredi de 10h -12 h et 14h -16h
Vendredi de 15h - 17 h

Pour information la mairie sera fermée au public du 17 au 21 août inclus

mairie@guernes.fr



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Mairie de Guernes.

[Se désinscrire](#)



© 2020 Mairie de Guernes